



**Monsieur François DELUGA**  
**Président du CNFPT**  
**80, rue de Reuilly**  
**CS 41232**  
**75578 PARIS**

Rezé, le 24 octobre 2013

Monsieur le président,

Saisie par des directeurs ayant participé à la formation « Elaborer un dispositif d'évaluation d'un établissement d'enseignement artistique et engager l'équipe pédagogique dans cette démarche » les 26 et 27 septembre derniers à l'INSET de Nancy, l'association « Conservatoires de France » a estimé important de solliciter votre attention tant sur la pertinence de la dite formation que plus généralement sur les enjeux mêmes de la formation continue pour l'enseignement artistique territorial.

Concernant la session de l'INSET de Nancy citée précédemment, il nous a été rapporté deux éléments primordiaux qui nous interrogent et nous inquiètent. Tout d'abord, la distorsion entre le titre et le contenu de la formation. En effet la distance entre un intitulé stratégique, annonçant l'évaluation d'une politique culturelle, et un contenu prosaïque, traitant de l'évaluation des personnels et des élèves, est révélatrice d'un manque d'expertise des besoins des directeurs de conservatoires. Ensuite, les intervenants eux-mêmes semblent décalés face à la réalité des conservatoires aujourd'hui. Leurs discours figés, conservateurs et partiels, semblent nier la mutation profonde engagée dans de nombreux établissements. Ceux-là promeuvent en effet, dans le cadre des politiques publiques de leurs territoires, une pluralité de missions : l'éducation, la formation et l'accompagnement des amateurs, la participation à l'action culturelle et artistique de la cité et aussi la préparation des artistes de demain. Ils attendent donc du CNFPT d'être accompagnés dans leurs démarches d'ouverture et non d'être confrontés à des postures d'un autre temps, étroites et corporatistes.

Compte-tenu de ces faits, nous aimerions connaître les modalités de définition des programmes et de choix d'intervenants qui ont concouru à l'organisation de ce cycle.

... / ...

Ensuite, dans le contexte du nouveau volet de décentralisation lancé par le gouvernement, il est important de rappeler que le champ des enseignements artistiques traverse une des plus profondes mutations de son histoire. Pour tous les professionnels de cette branche territoriale engagés dans cette voie, la formation des personnels, initiale et continue est l'élément essentiel sans lequel aucune démarche de changement ne pourra aboutir. C'est dans cette dynamique que « Conservatoires de France » s'engage depuis sa création. Aussi, si nous nous réjouissons pleinement de la position que vous avez prise depuis plusieurs années, considérant le CNFPT et la formation des territoriaux dont il est dépositaire comme un formidable levier de transformation du service public, nous regrettons dans notre branche l'écart entre l'intention, noble et prospective, et les propositions, hétérogènes et souvent mal adaptées.

C'est pourquoi, convaincus de l'aspect stratégique de la formation pour le secteur de l'enseignement artistique, nous voulons vous exprimer toute notre motivation et notre mobilisation pour participer avec vos services à l'élaboration d'une offre étoffée, innovante et dynamique, propre à accompagner de manière décisive l'indispensable mutation de ce secteur de la Fonction Publique Territoriale.

Espérant que notre démarche retiendra votre attention et restant à votre disposition pour participer à des travaux croisés, veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration  
La présidente

Catherine BAUBIN

PJ : Présentation de « Conservatoires de France »